

Les accidents dans les établissements d'enseignement

Depuis 1995, la base de données BAOBAC de l'Observatoire permet de mener à bien une étude sur la nature des accidents corporels dont sont victimes les élèves des écoles, collèges et lycées lors de leurs activités scolaires. Rappelons afin d'éviter toute confusion que le nombre des accidents analysés (58 608 dossiers) ne doit en aucune manière être considéré comme le nombre total d'accidents survenus en 2005/2006 dans les établissements d'enseignement. Constituée chaque année scolaire par les établissements, la base représente un échantillon permettant d'analyser les types d'accidents afin de pouvoir alerter les autorités, le cas échéant, sur certaines circonstances "à risques".

La méthode pour l'année scolaire 2005/2006

Comme les années précédentes, les établissements d'enseignement peuvent accéder directement à la fiche de saisie des accidents sur le réseau Internet. Si les dossiers comportent le numéro d'identifiant de l'établissement, ses résultats sont disponibles sur simple demande dès le début de l'année scolaire suivante. Rappelons que l'Observatoire ne prend en compte que les accidents ayant eu pour conséquence, a minima, un acte médical (consultation, soin, radio...). Depuis l'année 2004/2005, la notion d'accident grave concerne une hospitalisation d'au moins une nuit. Cette année, les dossiers comportent une nouvelle précision importante avec un indice de gravité calculé en fonction des conséquences de l'accident, de la reprise de l'activité dans la journée à l'interruption définitive ou pratiquement définitive de la scolarité.

La remontée des informations

Le total des dossiers saisis dans la base BAOBAC reste stable avec 58 608 accidents relevés pour 60 342 en 2005. 22 572 accidents ont été recensés et étudiés dans le primaire pour 27 288 en 2005. Cette légère baisse est due probablement au transfert de saisies des dossiers des IA aux écoles qui ne disposent pas toutes de connexions Internet. Le total national de la base BAOBAC dans le secondaire (éducation nationale) est en augmentation avec 31 081 dossiers (28 283 l'année dernière) tout comme celui des dossiers dans les établissements de l'enseignement agricole avec 4 026 remontées (3 410 en 2004/2005). La base comporte enfin 929 dossiers d'accidents émanant de l'enseignement supérieur (y compris agricole). En évolution régulière, ces données pourront être étudiées prochainement par les commissions concernées.

Les accidents dans l'enseignement primaire

22 572 dossiers d'accidents ont été ouverts durant l'année 2005/2006.

Si l'on regarde les accidents pour lesquels le niveau scolaire a été renseigné :

	Nombre d'accidents recensés	Nombre d'élèves inscrits ¹	Fréquence
Pré-élémentaire	6 678	2 609 500	0,26%
Elémentaire	15 158	3 924 600	0,39%
Classes AIS ²	157	37 580	0,42%

La fréquence d'accidents en primaire est de 0,33%, soit 1 accident pour 303 élèves, un taux en baisse (0,43% en 2004/2005). Comme l'année dernière, la fréquence d'accident est plus élevée dans les classes

élémentaires qu'en maternelle. Les classes AIS ont la fréquence la plus importante. La répartition des accidents en fonction de la situation est la suivante :

Situation habituelle	Sortie éducative Voyage	Classe transplantée
21 317	615	219
96,2%	2,8%	1%

La répartition des élèves inscrits est de 48,8% de filles et 51,2% de garçons. Or, dans les dossiers qui ont été renseignés en 2005-2006, les garçons sont comme les années précédentes sur-représentés avec jusqu'à 62 % des dossiers au niveau des moyenne et grande section de maternelle, le taux diminuant régulièrement ensuite pour atteindre 52,7% en CM2.

¹ Source : Repères et références statistiques - Année 2006 - Total France - Public et privé

² Adaptation et intégration scolaire

La nature de l'activité et le lieu de survenue

Lieu de survenue	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
cour/terrain de récréation	63,6%	76,1%	77,2%	80,2%	80,6%	82,2%	80%	78%
Salle de cours	14,4%	10,4%	8,7%	6,2%	4,6%	3,3%	2,9%	3,1%
Couloirs	4,8%	2,5%	3%	2,9%	3,8%	3,8%	7,8%	6,7%
Sanitaires	3,4%	1,4%	1,6%	3,5%	2,5%	2,1%	2,5%	1,6%
Escaliers				1,4%	1,8%	2,3%	1,9%	2,6%

Nature de l'activité en EPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Gymnastique	21,8%	18,7%	17,2%	11,9%	12,2%	10%	10,3%	9,8%
Saut	13,5%	7,9%	10,4%					
Jeux pré-sportifs	12,4%	16,5%	11,8%	11,5%	8,2%			
Natation		0%	8,1%	12,6%	13,6%	10,8%	0%	0%
Course			7,7%	13%	11,7%	11,4%	12,5%	10%

La grande majorité des accidents (83%) survient en dehors des activités d'éducation physique et sportive. Le moment de survenue est la récréation pour 72%. La cour et le terrain de récréation sont toujours les lieux majoritaires mais les écarts entre les niveaux sont moins marqués qu'en 2004-2005. La petite section et le CP sont les niveaux pour lesquels le pourcentage d'accidents dans les sanitaires est le plus élevé.

Les accidents en EPS représentent 13,8% des accidents en préélémentaire, 23,1% en élémentaire et 31,8% en CLIS. Les chiffres sont en augmentation par rapport à l'an dernier. Ils surviennent toujours majoritairement chez les filles en CE2, CM1 et CM2.

Parmi les activités sportives les plus fréquemment citées par niveau, on remarque que les accidents en gymnastique sont majoritaires en maternelle.

La course est le moment le plus fréquent d'accident en élémentaire. Le lieu de survenue majoritaire est la salle de motricité en maternelle et le gymnase en élémentaire.

On peut noter le taux important d'accidents survenus en natation en CP et CE1. Sur la totalité des accidents qui ont lieu en piscine (249), plus de 64% surviennent dans le bassin et environ 36% aux abords.

Localisation des dommages corporels

De la petite section de maternelle au CP, les localisations les plus fréquentes sont la face, les dents puis le crâne. Du CE1 au CM1, les dommages aux dents sont les plus nombreux.

A partir du CE1, les dommages aux chevilles augmentent pour devenir majoritaires en CM2.

Si l'on ne regarde que les accidents survenus en EPS, les localisations majoritaires sont la face, les dents puis les chevilles.

Notons que les accidents dans les sanitaires (468 au total) touchent majoritairement les doigts et la face. Une porte intervient dans 35% des cas.

La nature des lésions

Jusqu'au CE1, les plaies sont majoritaires. Du CE2 au CM2, les traumatismes des os et des articulations augmentent rapidement avec l'âge (ils sont majoritaires en EPS).

Les accidents en sortie-voyage-classe de découvertes

Ils représentent 3,8% du total des accidents recensés. Et 9,3% du total des accidents en EPS.

Les accidents lors d'activités sportives apparaissent à partir de la grande section. La natation est majoritaire jusqu'au CE1. Du CE2 au CM2, ce sont les activités en montagne qui sont les plus nombreuses.

Jusqu'au CP, les plaies sont majoritaires et la localisation prépondérante des dommages corporels est la face.

Du CE1 au CM2, les traumatismes des os et articulations sont majoritaires. En CM1 et CM2, le genou est l'atteinte la plus citée.

La gravité

Si l'on se réfère aux hospitalisations :

741 hospitalisations ont été déclarées, soit 3,4% du total des accidents (avec un pic en CP). Ce pourcentage

tage est en forte augmentation par rapport aux accidents recensés les années précédentes.

Le pourcentage d'hospitalisation est le suivant :

- PS : 2,8%
- MS : 3,3%
- GS : 4,2%
- CP : 4,4%
- CE1 : 3,6%
- CE2 : 2,7%
- CM1 : 3,2%
- CM2 : 3,3%

16,3% du total des hospitalisations surviennent en EPS. Le pourcentage d'hospitalisations par rapport aux accidents en EPS est plus faible que celui hors EPS (2,5% pour 3,5% en situation habituelle). Les hospitalisations représentent 5% des accidents en sorties-voyages-classes de découvertes.

Si l'on se réfère à l'absence scolaire :

972 absences scolaires supérieures ou égales à une semaine et/ou inaptitudes prolongées à certaines

activités physiques pendant au moins 4 semaines et 9 interruptions de la scolarité supérieures ou égales à 1 trimestre et/ou aménagement scolaire nécessaire ont été recensées, représentant 5,3% du total des accidents pour lesquels l'indice de gravité a été renseigné.

Si l'on associe ces 2 indices de gravité, les accidents graves représentent 4,4% des accidents en EPS, 4,6% des accidents hors EPS et 7,1% des accidents en sorties-voyages-classes de découvertes.

Les accidents graves en EPS concernent majoritairement la gymnastique, le saut et la course.

21% de ces accidents ont entraîné une hospitalisation. Les traumatismes des os sont majoritaires. Les atteintes les plus fréquentes concernent le bras/avant-bras (en gymnastique et au saut), la cheville (à la course et au saut), le coude (en gymnastique et au saut), la jambe/cuisse (au saut).

Les accidents graves hors EPS touchent particulièrement le bras/avant-bras, la cheville, les doigts et le poignet. Les traumatismes des os sont majoritaires.

18,2% de ces accidents ont entraîné une hospitalisation. Notons que 7,8 % des accidents survenus dans les sanitaires sont graves.

Les accidents dans les collèges

18 025 dossiers d'accidents ont été ouverts durant l'année 2005/2006.

Les établissements ayant accueilli 3 139 003 élèves à la rentrée 2005 (y compris EREA et SEGPA), la fréquence d'accidents dans le premier cycle est de 0,57%, soit un accident pour 174 élèves.

	Nombre d'accidents recensés	Nombre d'élèves inscrits ³	Fréquence
6ème	5 247	778 941	0,67%
5ème	4 325	761 029	0,57%
4ème	4 162	796 260	0,52%
3ème	3 678	773 785	0,48%
SEGPA	613	95 170	0,64%

La fréquence d'accidents diminue avec le niveau. Comme en 2005, elle reste élevée en SEGPA avec un accident pour 155 élèves.

La répartition des accidents en fonction de la situation est la suivante :

Situation habituelle	Sortie éducative Voyage	Stage
17 498	236	69
98,3%	1,3%	0,4%

Sachant qu'à la rentrée 2005 la répartition des élèves inscrits est de 49% de filles et 51% de garçons, on note dans les dossiers qui ont été ouverts que les garçons sont plus nombreux avec 56% sur l'ensemble des accidents recensés.

En terme de gravité :

- Si l'on se réfère aux hospitalisations : 475 ont été recensées soit 2,8% des accidents renseignés.

- Si l'on se réfère à l'indice de gravité scolaire à partir d'une absence supérieure ou égale à une semaine et/ou inaptitude prolongée à certaines activités pendant au moins 4 semaines : 837 accidents sont concernés (dont 17 avec interruption de la scolarité supérieure ou égale à un trimestre et/ou aménagement scolaire nécessaire), soit 5% des accidents renseignés.

³ Source : *Repères et références statistiques - Année 2006 - Total France - Public et privé*

Les accidents en temps EPS

Ils représentent 57% des accidents en collège.

17% des accidents en EPS surviennent en section sportive scolaire.

Le pourcentage par niveau et la fréquence d'accidents au regard du total des effectifs sont les suivants :

	Nbre d'accidents en EPS renseignés	Fréquence
6ème	53,8%	0,36%
5ème	55,7%	0,31%
4ème	59,6%	0,30%
3ème	64,2%	0,29%
SEGPA	32,8%	0,21%

La part des accidents en EPS augmente avec le niveau mais on retrouve la décroissance de la fréquence d'accident. On peut remarquer que celle-ci est la plus faible en SEGPA pour les accidents de sport.

Il faut noter que les filles sont plus accidentées que les garçons en 6ème (52,6%) et 5ème (50,6%). En section sportive, le % des filles accidentées est plus important : 55% en 6ème, 54% en 5ème, 51% en 4ème.

Pour les autres niveaux, l'écart est peu marqué entre les sexes sauf en SEGPA (63% de garçons accidentés).

Le lieu de survenance majoritaire est le gymnase pour tous les niveaux (plus de 60% des accidents en EPS).

Les accidents sont sans circonstance matérielle dans 68% des cas.

Un ballon intervient dans 9,9% des accidents, un équipement ou matériel sportif dans 6,7%.

Les activités sportives les plus concernées sont la gymnastique (20,5%), le basket (11,1%) et le handball (11%) pour tous les niveaux (en SEGPA le 3ème sport le plus concerné est le football).

Les localisations majoritaires sont identiques pour tous les niveaux :

- la cheville (22,5%) : le plus grand nombre d'accidents touchant la cheville survient en gymnastique.
- les doigts (14,3%) : le plus grand nombre d'accidents touchant les doigts survient au basket.
- le poignet (9,2%) : le plus grand nombre d'accidents touchant le poignet survient en gymnastique.
- le genou (8,5%) : le plus grand nombre d'accidents touchant le genou survient en gymnastique.

En croisant les activités sportives et les localisations des dommages, nous observons également que les atteintes les plus fréquentes se situent :

- en gymnastique : au niveau de la cheville, du cou et du tronc ;

- au basket et au handball : au niveau des doigts et de la cheville.

Les traumatismes des articulations sont les dommages les plus fréquents pour tous les niveaux (47,3%) et concernent les mêmes localisations majoritaires (cheville, doigt, genou et poignet).

En terme de gravité :

- Si l'on se réfère aux hospitalisations : 230 ont été recensées soit 2,3% des accidents de sport renseignés. La 4ème a le % le plus élevé (3%).

En section sportive, 49 hospitalisations ont été recensées soit 3% des accidents de sport renseignés dans cette section.

- Si l'on se réfère à l'indice de gravité scolaire à partir d'une absence supérieure ou égale à une semaine et/ou inaptitude prolongée à certaines activités pendant au moins 4 semaines : 519 accidents sont concernés (dont 9 avec interruption de la scolarité supérieure ou égale à un trimestre et/ou aménagement scolaire nécessaire), soit 5,4% des accidents de sport renseignés. La 6ème a le pourcentage le plus bas (4,4%), la SEGPA le plus haut (6,9%).

En section sportive, cela concerne 121 accidents soit 7,4% des accidents de sport renseignés dans cette section.

Les atteintes concernent majoritairement la cheville (23,7%), le genou (12,9%), le poignet (9,8%) et les doigts (9,2%).

Les traumatismes des os sont majoritaires (50,5%) et concernent le bras, la jambe, le poignet et la cheville.

Les accidents hors temps EPS

Ils représentent 42,5% des accidents (hors stage et sortie-voyage-classe de découvertes).

Le pourcentage par niveau et la fréquence d'accidents au regard du total des effectifs sont les suivants :

	% des accidents en EPS renseignés	Fréquence
6ème	42,1%	0,28%
5ème	43,3%	0,24%
4ème	39,3%	0,20%
3ème	34,2%	0,16%
SEGPA	62,2%	0,39%

La fréquence d'accidents hors activités EPS est plus faible que celle en EPS sauf en SEGPA.

L'écart est beaucoup plus marqué entre les sexes (64% de garçons).

Le plus grand nombre d'accidents survient dans les tranches horaires 13H-13H30 et 10H-10H30 pour tous les niveaux.

Les moments de détente (récréation, heure du déjeuner) sont les plus représentés (60,3%) et diminuent avec le niveau. 14,5 % des accidents hors EPS surviennent pendant les déplacements dans l'établissement.

Les accidents sont sans circonstance matérielle dans 68,3% des cas.

Un ballon intervient dans 2,5% des accidents, une porte dans 2,7%.

Les traumatismes des articulations sont les dommages les plus fréquents pour tous les niveaux. Ils concernent les mêmes localisations majoritaires qu'en EPS.

Les atteintes les plus fréquentes sont :

- la face (15,4%)
- la cheville (12,8%)
- les doigts (10,6%)
- le crâne (9,0%)
- le poignet (8,3%)
- le genou (7,7%)
- les yeux (6,5%)

En terme de gravité :

- Si l'on se réfère aux hospitalisations : 228 ont été recensées soit 3 % des accidents hors temps EPS. Avec 4%, le niveau 4ème est celui qui compte le plus de ce type d'accidents. Ce pourcentage ne cesse de diminuer.
- Si l'on se réfère à l'indice de gravité à partir d'une absence scolaire supérieure ou égale à une semaine et/ou inaptitude prolongée à certaines activités pendant au moins 4 semaines : 277 accidents sont concernés (dont 7 avec interruption de la scolarité supérieure ou égale à un trimestre et/ou aménagement scolaire nécessaire), soit 3,7% des accidents hors temps EPS.

La 5ème est la classe qui compte le plus d'accidents de ce type (4,2%).

Les atteintes concernent majoritairement la face, la cheville, le crâne et les doigts.

Les traumatismes des os sont majoritaires et concernent en priorité les chevilles, les poignets et les doigts.

Les lieux de survenance les plus fréquents (en % par niveau) sont les suivants :

Lieu hors EPS	6ème	5ème	4ème	3ème	SEGPA
Cour/Terrain de récréation	58,2%	55,4%	49,9%	41,2%	49,5%
Couloirs, Escaliers	22,5%	22,8%	23,3%	23,2%	15,1%
Salle de classe	5,4%	6,7%	8,4%	9,5%	5,8%
Atelier	-	-	1,3%	4,8%	12,6%
Réfectoire	1,7%	2%	2,2%	1,4%	-
Internat	-	-	-	-	2,8%

Les accidents en atelier (hors stage) :

Il a été recensé 21 accidents en 4ème, 63 en 3ème et 48 en SEGPA.

Les plaies (38%) et les brûlures (20%) sont les lésions les plus fréquentes. Les atteintes majoritaires sont les doigts (41%) et les yeux (16%).

Un petit matériel pédagogique est concerné dans 40% des cas, un matériel de labo dans 6,3%, un produit chimique dans 1,5%.

2,1% des accidents ont entraîné une hospitalisation. 3% ont entraîné une absence scolaire supérieure ou égale à une semaine et/ou inaptitude prolongée à certaines activités pendant au moins 4 semaines.

Les accidents en stage

69 accidents ont été recensés. Leur pourcentage par niveau est le suivant :

6ème	5ème	4ème	3ème	SEGPA
0,02%	0,05%	0,2%	0,8%	4,6%

6 accidents sont survenus en atelier. Les doigts et la main sont les atteintes les plus fréquentes. Les plaies sont majoritaires.

4% ont entraîné une hospitalisation. 29% ont entraîné une absence scolaire supérieure ou égale à une semaine et/ou inaptitude prolongée à certaines activités pendant au moins 4 semaines.

Les accidents en sortie-voyage-classe de découvertes

236 accidents ont été recensés. Leur pourcentage par niveau est le suivant :

6ème	5ème	4ème	3ème	SEGPA
1,4%	1,5%	1,2%	1,1%	1,2%

- 35,6% interviennent lors d'activités sportives dont les plus représentées sont celles de pleine nature montagne (48,8%).

- Les filles sont largement majoritaires (58% sur le total, 64% en temps EPS).

- Les accidents hors temps EPS surviennent majoritairement en pleine nature (38%).

- Les traumatismes des articulations sont majoritaires.

- Le genou et la cheville sont les atteintes les plus fréquentes.

- 7% ont entraîné une hospitalisation.

- 9,5% ont entraîné une absence scolaire supérieure ou égale à une semaine et/ou inaptitude prolongée à certaines activités pendant au moins 4 semaines.

Les accidents au lycée (éducation nationale)

13 056 dossiers d'accidents ont été ouverts durant l'année 2005/2006.

	Nombre d'accidents recensés	Nombre d'élèves inscrits ⁴	Fréquence
Seconde	1 790	529 672	0,34%
Première	1 824	487 112	0,37%
Terminale	1 741	496 153	0,35%
CAP	1 552	90 094 ⁵	1,72%
BEP	4 235	423 678 ⁵	1%
BAC PRO	1 694	191 444 ⁵	0,88%

La fréquence des accidents est beaucoup plus importante dans l'enseignement professionnel, la plus élevée étant en CAP (1 accident pour 58 élèves).

En lycée d'enseignement général et technologique

La répartition des accidents en fonction de la situation est la suivante :

Situation habituelle	Sortie éducative Voyage	Stage
5 359	65	64
97,6%	1,2%	1,2%

Sachant qu'à la rentrée 2005 la répartition des élèves inscrits est de 55% de filles et 45% de garçons, on note dans les dossiers que les garçons sont plus nombreux avec 51% sur l'ensemble des accidents recensés.

En terme de gravité :

- Si l'on se réfère au critère "hospitalisation au moins une nuit" : 90 ont été recensées soit 1,7% des accidents renseignés.
- Si l'on se réfère à l'indice de gravité scolaire à partir d'une absence supérieure ou égale à une semaine et/ou inaptitude prolongée à certaines activités pendant au moins 4 semaines : 271 accidents sont concernés (dont 7 avec interruption de la scolarité supérieure ou égale à un trimestre et/ou aménagement scolaire nécessaire), soit 5,3% des accidents renseignés.

Les accidents en temps EPS

Ils représentent 74% des accidents en lycée d'enseignement général et technologique. 21,8 % des accidents survenus en EPS ont lieu en section sportive scolaire.

Le pourcentage par niveau et la fréquence d'accident au regard du total des effectifs sont les suivants :

	Nbre d'accidents en EPS	Fréquence
Seconde	70,5%	0,23%
Première	75,2%	0,27%
Terminale	77,3%	0,26%

La part des accidents en EPS augmente avec le niveau.

Le lieu de survenance majoritaire est le gymnase pour tous les niveaux (69% des accidents en EPS).

Les accidents sont sans circonstance matérielle dans 65% des cas.

Un ballon intervient dans 15,8% des accidents, un équipement ou matériel sportif dans 4,2%.

Les activités sportives les plus concernées sont le volley-ball (19,2%), le basket (15,3%) et le handball (13,3%) pour tous les niveaux.

Les localisations majoritaires sont la cheville (27,6%), les doigts (19,1%) et le genou (10,6%) pour tous les niveaux.

Les traumatismes des articulations sont les dommages les plus fréquents pour tous les niveaux (52,1% en 2nde, 61,4% en 1ère, 66,3% en terminale) et concernent les mêmes localisations majoritaires.

En terme de gravité :

- Si l'on se réfère aux hospitalisations : 53 ont été recensées soit 1,4% des accidents de sport renseignés. La 2nde a le % le plus élevé (1,9%). En section sportive, 10 hospitalisations ont été recensées soit 1,2% des accidents de sport renseignés dans cette section.
- Si l'on se réfère à l'indice de gravité scolaire à partir d'une absence supérieure ou égale à une semaine et/ou inaptitude prolongée à certaines activités pendant au moins 4 semaines : 200 accidents sont concernés (dont 4 avec interruption de la scolarité supérieure ou égale à un trimestre et/ou aménagement scolaire nécessaire), soit 5,7% des accidents de sport renseignés.

⁴ Source : Repères et références statistiques - Année 2005 - Total France - Public et privé

⁵ Effectifs hors EREA car la ventilation par classe n'a pas été publiée

En section sportive, cela concerne 54 accidents soit 6,4% des accidents de sport renseignés dans cette section.

Les accidents hors temps EPS

Ils représentent 26% des accidents (hors stage et sortie-voyage-classe de découvertes).

Le pourcentage par niveau et la fréquence d'accident au regard du total des effectifs sont les suivants :

	Nbre d'accidents hors EPS	Fréquence
Seconde	29,5%	0,1%
Première	28,4%	0,09%
Terminale	22,7%	0,08%

La fréquence d'accident hors activités EPS est plus faible que celle en EPS.

L'écart est beaucoup plus marqué entre les sexes (57,4% de garçons).

Le plus grand nombre d'accidents survient après 17H30 pour tous les niveaux.

Les activités hors EPS les plus fréquentes sont les suivantes :

Activités hors EPS	2nde	1ère	Terminale
Activités pédagogiques	20,7%	22,3%	29,3%
Récréation	22%	25,1%	17,1%
Déplacement dans établissement	22,8%	15,2%	16,8%

Les accidents sont sans circonstance matérielle dans 57% des cas.

Un ballon intervient dans 2,6% des accidents, une porte dans 4,5% (5,5% en terminale), un matériel de laboratoire dans 3,6% (6,3% en terminale).

Les atteintes les plus fréquentes sont la cheville (19,8%), les doigts (15,1%) et la face (12,1%).

Les traumatismes des articulations sont les dommages les plus fréquents pour tous les niveaux.

En terme de gravité :

- Si l'on se réfère aux hospitalisations : 34 ont été recensées soit 2,4% des accidents hors temps EPS. La 2nde a le pourcentage le plus élevé (3,2%).
- Si l'on se réfère à l'indice de gravité à partir d'une absence scolaire supérieure ou égale à une semaine et/ou inaptitude prolongée à certaines activités pendant au moins 4 semaines : 52 accidents sont

concernés (dont 4 avec interruption de la scolarité supérieure ou égale à un trimestre et/ou aménagement scolaire nécessaire), soit 4% des accidents hors temps EPS. La 2nde a le % le plus élevé (4,7%) et la terminale le plus faible (2,6%).

Les lieux de survenance les plus fréquents (en % par niveau) sont les suivants :

Lieux	2nde	1ère	Terminale
Couloir/escalier	35%	29,9%	28%
Cour/récréation	14,1%	18,3%	18,3%
Salle de classe	14,9%	15,6%	14,4%
Atelier	6,1%	6,5%	17,2%
Internat	10%	8%	5,8%

- Les accidents dans les couloirs et escaliers représentent 31 % des accidents hors temps EPS.

- Les accidents en atelier (hors stage) : 125 ont été recensés, soit 9,4% des accidents hors temps EPS. Plus de la moitié concerne la terminale. Les plaies (63%) et les brûlures (14,3%) sont les lésions les plus fréquentes.

Les atteintes majoritaires sont les doigts (34,3%), la main (21,3%) et les yeux (14,4%).

63% des accidents sont avec circonstances matérielles. Un petit matériel pédagogique est concerné dans 32% des accidents, un matériel de labo dans 14% (19% en terminale), un produit chimique dans 6%.

Ils ont entraîné 2 hospitalisations en terminale. 3,5% ont eu pour conséquence une absence scolaire supérieure ou égale à une semaine et/ou inaptitude prolongée à certaines activités pendant au moins 4 semaines (aucune en 2nde).

- Les accidents en internat : 108 ont été recensés, soit 8,1% des accidents hors temps EPS.

Le plus grand nombre survient dans les tranches horaires après 17H30 et avant 7H30.

La face est l'atteinte majoritaire.

Concernant les accidents avec circonstances matérielles (37% des accidents), le lit est mentionné dans 24,3%, la porte dans 32,4%, le mobilier dans 8,1%. 4,3% ont entraîné une hospitalisation.

3,9% ont entraîné au moins une absence scolaire supérieure ou égale à une semaine et/ou inaptitude prolongée à certaines activités pendant au moins 4 semaines.

Les accidents en stage

27 accidents ont été recensés (37 en STS et CPGE) : 5 en 2nde, 11 en 1ère et en terminale. 4 accidents sont survenus en atelier.

Les plaies sont majoritaires. Les atteintes les plus fréquentes sont les doigts et la main, le pied et l'orteil, les yeux.

Une hospitalisation a été recensée. 4 accidents ont entraîné une absence scolaire supérieure ou égale à une semaine et/ou inaptitude prolongée à certaines activités pendant au moins 4 semaines.

En lycée d'enseignement professionnel

La répartition des accidents en fonction de la situation est la suivante :

Situation habituelle	Sortie éducative Voyage	Stage
6 627	52	673
90,1%	0,7%	9,2%

Sachant que la répartition des élèves inscrits est de 52% de filles (62% en CAP, 47% en BEP et 45% en BAC PRO) et 48% de garçons, on note dans les dossiers remontés à l'Observatoire que les garçons sont plus nombreux avec 69% sur l'ensemble des accidents recensés.

En terme de gravité :

- Si l'on se réfère aux hospitalisations : 101 ont été recensées soit 1,4 % des accidents renseignés.
- Si l'on se réfère à l'indice de gravité scolaire à partir d'une absence supérieure ou égale à une semaine et/ou inaptitude prolongée à certaines activités pendant au moins 4 semaines : 455 accidents sont concernés (dont 6 avec interruption de la scolarité supérieure ou égale à un trimestre et/ou aménagement scolaire nécessaire et 3 avec interruption définitive ou pratiquement définitive de la scolarité), soit 6,6% des accidents renseignés.

Les accidents en temps EPS

Ils représentent 50,4% des accidents en lycée professionnel. 21% surviennent en section sportive scolaire. Le pourcentage par niveau et la fréquence d'accidents au regard du total des effectifs sont les suivants :

	Nbre d'accidents en EPS	Fréquence
CAP	32%	0,46%
BEP	48,8%	0,44%
BAC PRO	70,5%	0,52%

La part des accidents en EPS augmente avec le niveau.

Le lieu de survenance majoritaire est le gymnase pour tous les niveaux (71% des accidents).

Les accidents sont sans circonstance matérielle dans 58,7% des cas. Un ballon intervient dans 20% des accidents, un équipement ou matériel sportif dans 4,4%.

Les activités sportives les plus concernées sont le football (22,2%), le basket (15,6%) et le handball (14,4%) pour tous les niveaux.

Les localisations majoritaires sont la cheville (24%), les doigts (20,2%) et le genou (10,2%) pour tous les niveaux.

En croisant les activités sportives et les localisations des dommages, nous observons également que les atteintes majoritaires se situent :

- Au football : au niveau de la cheville.
- Au basket et au handball : au niveau des doigts.

Les traumatismes des articulations sont les dommages les plus fréquents pour tous les niveaux.

En terme de gravité :

- Si l'on se réfère aux hospitalisations : 24 ont été recensées soit 0,7% des accidents de sport renseignés.
- Si l'on se réfère à l'indice de gravité scolaire à partir d'une absence supérieure ou égale à une semaine et/ou inaptitude prolongée à certaines activités pendant au moins 4 semaines : 173 accidents sont concernés (dont 1 avec interruption de la scolarité supérieure ou égale à un trimestre et/ou aménagement scolaire nécessaire et 2 avec interruption définitive ou pratiquement définitive de la scolarité), soit 5,7% des accidents de sport renseignés. En CAP, le pourcentage est de 6,6%.

En section sportive, cela concerne 39 accidents soit 5,6% des accidents de sport renseignés dans cette section.

Les accidents hors temps EPS

Ils représentent 49,6% des accidents (hors stage et sortie-voyage-classe de découvertes).

Le pourcentage par niveau et la fréquence d'accident au regard du total des effectifs sont les suivants :

	Nbre d'accidents hors EPS	Fréquence
CAP	68%	0,98%
BEP	51,2%	0,46%
BAC PRO	29,5%	0,22%

La fréquence d'accident hors activités EPS est beaucoup plus faible que celle en EPS en BAC PRO et beaucoup plus élevée en CAP.

Le plus grand nombre d'accidents survient après 17H30 pour tous les niveaux.

Les activités hors EPS les plus fréquentes sont les suivantes :

Activités hors EPS	CAP	BEP	BAC PRO
Activités pédagogiques	63,5%	52,1%	42,7%
Récréation	15,1%	17,3%	21,1%
Déplacement dans établissement	9,1%	9,9%	14,3%

Le % d'accidents avec circonstances matérielles est majoritaire en CAP (63%). Un petit matériel pédagogique intervient dans 26% des accidents (34% en CAP).

Les atteintes les plus fréquentes sont les doigts (29%), la main (13%) et les yeux (11%). En BAC PRO, la 3ème atteinte majoritaire est la cheville.

Les plaies sont les dommages les plus fréquents.

En terme de gravité :

- Si l'on se réfère aux hospitalisations : 49 ont été recensées soit 1,5 % des accidents hors temps EPS.
- Si l'on se réfère à l'indice de gravité à partir d'une absence scolaire supérieure ou égale à une semaine et/ou inaptitude prolongée à certaines activités pendant au moins 4 semaines : 155 accidents sont concernés (dont 2 avec interruption de la scolarité supérieure ou égale à un trimestre et/ou aménagement scolaire nécessaire et 2 avec interruption définitive ou pratiquement définitive de la scolarité), soit 5,1 % des accidents hors temps EPS.

Les lieux de survenance les plus fréquents (en % par niveau) sont les suivants :

Lieux	CAP	BEP	BAC PRO
Atelier	58,8%	29,9%	28%
Couloir/escalier	14,1%	18,3%	18,3%
Cour/ récréation	14,9%	15,6%	14,4%
Internat	6,1%	6,5%	17,2%

Les accidents en atelier (hors stage)

1 600 ont été recensés, soit 48,6 % des accidents hors temps EPS.

La répartition des accidents parmi les filières les plus représentées est la suivante :

Métallurgie/fonderie : 17%

Alimentation/tourisme/hôtellerie/loisirs : 16,3%

Métiers du bois : 15,5%

Mécanique : 14,8%

BTP : 12,1%

Les plaies (43,4%) et les brûlures (17,2%) sont les lésions les plus fréquentes.

Les écrasements/sections concernent 4% des accidents. Les atteintes majoritaires sont les doigts (42,6%), les yeux (17,5%) et la main (16,7%).

70% des accidents sont avec circonstances matérielles. Un petit matériel pédagogique est concerné dans 54% des accidents, un matériel de labo dans 7%, un produit chimique dans 3% (5% en BAC PRO).

Ils ont entraîné 19 hospitalisations soit 1,2% des accidents en atelier.

Si l'on se réfère à l'indice de gravité scolaire à partir d'une absence supérieure ou égale à une semaine et/ou inaptitude prolongée à certaines activités pendant au moins 4 semaines : 82 accidents sont concernés (dont 2 avec interruption de la scolarité supérieure ou égale à un trimestre et/ou aménagement scolaire nécessaire survenus en BEP et 1 avec interruption définitive ou pratiquement définitive de la scolarité survenu en CAP), soit 5,6% des accidents en atelier.

En fonction du niveau, les pourcentages sont : 5% en CAP ; 5,6% en BEP ; 6,2% en BAC PRO.

Les accidents en internat

211 ont été recensés, soit 6,4% des accidents hors temps EPS. Le plus grand nombre survient dans les tranches horaires après 17H30 et avant 7H30.

Les doigts et la face sont les atteintes majoritaires.

Concernant les accidents avec circonstances matérielles (45% des accidents), le lit est indiqué dans 31,5%, la porte dans 16,9%, le mobilier dans 31,5%.

3% ont entraîné une hospitalisation.

3,2% ont entraîné une absence scolaire supérieure ou égale à une semaine et/ou inaptitude prolongée à certaines activités pendant au moins 4 semaines.

Les accidents en stage

Le pourcentage d'accidents en stage par niveau est le suivant :

	Nbre d'accidents en stage	Fréquence
CAP 1ere année	9,1%	0,17%
CAP 2+3e années	13,3%	0,23%
BEP 1ère année	5,8%	0,06%
BEP 2e année	5,2%	0,05%
BAC PRO 1ere année	14,8%	0,14%
BAC PRO 2e année	19%	0,16%

Le pourcentage d'accidents qui surviennent en stage est d'autant plus élevé que les périodes de stage prévues pour la formation envisagée sont plus longues et que le niveau de professionnalisation est plus important.

La fréquence d'accident la plus élevée est en CAP.

Les filières professionnelles les plus représentées sont la Mécanique et le Tertiaire pour le BEP et le BAC PRO, l'Alimentation-Hôtellerie-Tourisme et la Métallurgie-Fonderie pour le CAP.

Les plaies sont majoritaires pour tous les niveaux (35%).

Le pourcentage d'écrasement/section est le plus élevé en BEP (5,2%).

Le % de brûlures est le plus élevé en CAP (7,2%).

Les atteintes majoritaires sont :

- les doigts pour 29% (33,5% en CAP)
- la main pour 12,5%
- les yeux pour 9,5% (10,9% en BAC PRO)
- le pied/orteil pour 8%

23 hospitalisations ont été recensées, représentant 1,8% des accidents en stage en CAP ; 2,9% en BAC PRO et 5,4% en BEP.

Si l'on se réfère à l'indice de gravité scolaire à partir d'une absence supérieure ou égale à une semaine et/ou inaptitude prolongée à certaines activités pendant au moins 4 semaines :

- 120 accidents sont concernés (dont 2 avec interruption de la scolarité supérieure ou égale à un trimestre et/ou aménagement scolaire nécessaire survenus en CAP et en BAC PRO), soit 19,7% des accidents en stage : 19 % en BEP, 19,5% en BAC PRO et 21,1% en CAP.

- Les filières où surviennent le plus d'accidents graves sont la Mécanique, les Métiers du bois et l'Alimentation-Hôtellerie-Tourisme.

- 26% surviennent en atelier.

- 10,8% concernent des écrasements/sections.

- Les atteintes les plus fréquentes sont les doigts (34%), le genou (17%), la main (12,5%) et le pied/orteil (11,6%).

Les accidents en atelier

173 ont été recensés en stage : 27% en BEP et 33% en CAP et BAC PRO.

La répartition des accidents parmi les filières les plus représentées est la suivante :

- Métallurgie/fonderie : 21,8%
- Mécanique : 20,6%
- Métiers du bois : 13,5%

Les plaies (45,7%) et les traumatismes des articulations (12,7%) sont les lésions les plus fréquentes.

Les écrasements/sections concernent 7 % des accidents.

Les atteintes majoritaires sont les doigts (43,4%), les yeux (19,1%) et la main (10,4%).

Ils ont entraîné 5 hospitalisations soit 3% des accidents en atelier.

Si l'on se réfère à l'indice de gravité scolaire à partir d'une absence supérieure ou égale à une semaine et/ou inaptitude prolongée à certaines activités pendant au moins 4 semaines : 26 accidents sont concernés, soit 16,4% des accidents en atelier.

En fonction du niveau, les pourcentages sont : 25% en CAP ; 19,6% en BEP ; 9,6% en BAC PRO.

Les accidents dans l'enseignement agricole

Les caractéristiques

Il accueille les élèves de la classe de 4ème aux formations post-baccalauréat.

Cet enseignement, à dominante technologique et professionnelle, compte, sans l'enseignement supérieur long et les jeunes apprentis, en France métropolitaine et dans les DOM, 174 196 inscrits (public et privé), en incluant les sections de techniciens supérieurs et les classes préparatoires aux grandes écoles, auxquels il faut ajouter 1 534 élèves des TOM. Hors BTS et CPGE, l'enseignement agricole compte 155 174 inscrits en France métropolitaine et dans les DOM.

Les filières professionnelles (CAP, BEP, BAC-PRO), représentent 61% des effectifs du second degré hors classes post-baccalauréat en 2005-2006 et 54,68% de l'ensemble des effectifs rentrant dans le champ de l'enquête, BTS et CPGE compris.

Parmi les effectifs globaux précités, l'enseignement agricole comptait aussi en 2005-2006, des classes de 3ème et de 4ème très spécifiques dites pré-professionnelles, à savoir des classes d'initiation pré-professionnelles et d'alternance (CLIPA) et des classes préparatoires à l'apprentissage. Dans l'enquête, certains établissements déclarent des sections d'enseignement général et professionnel adapté.

En 2006-2007, ces classes sont désormais intégrées à celles des apprentis-junior.

Les élèves de ces filières pré-professionnelles ne peuvent, en aucun cas, contrairement aux élèves des classes de CAP, BEP, BAC-PRO (filières professionnelles proprement dites), utiliser des machines réputées dangereuses, mais peuvent être susceptibles de se servir des matériels dits de production, dans des conditions strictement définies.

Autre caractéristique de l'enseignement agricole, il compte, (hors enseignement supérieur long), 56,5% d'internes, ce chiffre atteignant jusqu'à 61,5% dans les classes de niveau VI et V c'est-à-dire les classes de collège, de CAP et de BEP.

33% des élèves de l'enseignement agricole (hors post-baccalauréat), sont inscrits dans des établissements respectant les référentiels nationaux de l'enseignement mais conjuguant les enseignements théoriques et pratiques selon un rythme approprié : ces élèves sont pour partie dans l'établissement, pour partie dans l'entreprise et conservent leur statut scolaire.

Les effectifs d'élèves par niveau pour l'année 2005-2006 sont les suivants⁶ :

4ème	3ème	CAP	BEP
16 005	18 189	7 709	57 224

BAC PRO/BTA	2nde	1ère	Terminale
30 382	8 675	8 593	8 397

Tableau des élèves inscrits par niveau et par secteur professionnel :

Nbre d'élèves	CAP	BEP	BAC PRO
Production (agricole, horticole, aquacole...)	1 592	15 000	7 819
Transformation et laboratoire	-	1 348	1 081
Commerces et services	3 837	27 974	14 834
Aménagement espaces, forêts, environnement	1 572	8 196	4 422
Activités hippiques	478	1 605	1 040
Agro-équipement, machinisme	-	2 086	885
Elevages canins, félins animaux de laboratoire	-	926	301

Analyse de l'ensemble des données

4 026 dossiers d'accidents ont été ouverts durant l'année 2005-2006. Le nombre et la fréquence des accidents au regard du nombre d'élèves inscrits par niveau scolaire sont les suivants :

	Nbre d'accidents	Fréquence
4ème	315	1,97%
3ème	374	2,06%
CAP	168	2,18%
BEP	1 381	2,41%
BAC PRO	544	1,79%
Seconde	364	4,20%
Première	358	4,17%
Terminale	421	5,01%

La filière générale et technologique reste celle pour laquelle la fréquence d'accidents est la plus élevée.

⁶ DGER - Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (les effectifs des TOM ne sont pas inclus car la ventilation par classe n'a pas été publiée à ce jour).

La répartition des accidents en fonction de la situation est la suivante :

Situation habituelle	Stage	Sortie éducative Voyage	Classe transplantée
3 349	427	145	14
85,1%	10,9%	3,7%	0,4%

98 accidents ont entraîné une hospitalisation d'au moins une nuit.

Rappelons que l'Observatoire considère qu'un accident grave est un accident générant au moins une nuit d'hospitalisation.

Un critère alternatif, retenu pour l'année 2005-2006, et auquel on se réfèrera dans la suite des développements est l'absence scolaire supérieure ou égale à une semaine et /ou une inaptitude prolongée à certaines activités pendant au moins 4 semaines.

Les accidents en situation habituelle en temps EPS

Ils représentent 51,2% des accidents en situation habituelle (hors stage, sortie éducative-voyage et classe de découvertes).

Le pourcentage par niveau et la fréquence d'accidents au regard du total des effectifs sont les suivants :

	% des accidents	Fréquence
4ème	36,3%	0,56%
3ème	40,6%	0,68%
CAP	42,6%	0,82%
BEP	42,6%	0,78%
BAC PRO	56,8%	0,81%
Seconde	43,9%	1,7%
Première	50,8%	1,9%
Terminale	65,9%	3,1%

Ce pourcentage doit être compris de la manière suivante : 36,3% des accidents de la classe de 4ème se produisent en EPS, lorsque les élèves se trouvent en situation habituelle (hors stage, hors sortie éducative, hors classe de découverte).

C'est dans la filière générale et technologique que la fréquence d'accidents en EPS est la plus élevée avec un pic en classe de terminale (1 accident de sport pour 32 élèves inscrits).

Le lieu de survenance majoritaire est le gymnase pour tous les niveaux sauf pour la classe de 3ème pour laquelle c'est le plateau EPS.

Dans l'ensemble, ce sont les sports collectifs qui génèrent le plus d'accidents.

Les activités sportives les plus concernées sont :

- en 4ème : le football et la gymnastique,
- en 3ème, CAP et BEP : le basket, le football et le handball,
- en bac pro : le football, le volley-ball et le handball,
- en 2nde et 1ère : le rugby, le volley-ball et le handball,
- en terminale : le rugby, le football, le handball et le volley-ball.

Les traumatismes des articulations sont les dommages les plus fréquents pour tous les niveaux.

Les localisations majoritaires des dommages corporels sont la cheville et les doigts pour tous les niveaux.

En terme de gravité :

- Si l'on se réfère aux hospitalisations : 18 ont été recensées, ce qui représente 1,04% des accidents de sport renseignés. Le rugby est le sport qui cause le plus d'accidents avec hospitalisation.
- Si l'on se réfère à l'indice de gravité défini à partir d'une absence scolaire d'une semaine et/ou inaptitude prolongée à certaines activités pendant au moins 4 semaines : 68 accidents sont concernés, soit 4,13% des accidents de sport renseignés. La 4ème a le pourcentage le plus élevé (7,4%), la 1ère et la terminale les pourcentages les plus bas (2,3% et 3,1%). Le football est le sport qui cause le plus d'accidents avec inaptitude.

Les accidents en situation habituelle hors temps EPS

Dans l'ensemble des filières

Les autres activités que l'EPS représentent 48,8% des accidents en situation habituelle (hors stage, sortie éducative et classe découverte).

Le pourcentage par niveau et la fréquence d'accidents au regard du total des effectifs sont les suivants :

	% des accidents	Fréquence
4ème	63,7%	0,88%
3ème	59,4%	0,94%
CAP	57,4%	1,03%
BEP	57,4%	0,97%
BAC PRO	43,2%	0,56%
Seconde	56,1%	2,03%
Première	49,2%	1,76%
Terminale	34,1%	1,43%

C'est dans la filière générale et technologique que la fréquence d'accidents hors activités EPS est la plus élevée avec un pic en classe de seconde.

Le plus grand nombre d'accidents survient dans la tranche horaire postérieure à 17H30 pour tous les niveaux.

A cet égard, il convient de rappeler que les établissements d'enseignement agricole sont dotés d'internats.

Les traumatismes des articulations sont les dommages les plus fréquents pour tous les niveaux.

Dans les accidents déclarés comme causés par des circonstances matérielles, l'animal est majoritaire pour tous les niveaux sauf pour la 3ème et la terminale.

En terme de gravité :

- Si l'on se réfère aux hospitalisations d'au moins une nuit : 47 ont été recensées ce qui représente 2,8% des accidents hors temps EPS.
- Si l'on se réfère à l'indice de gravité défini à partir d'une absence scolaire supérieure ou égale à une semaine et/ou à partir d'une inaptitude prolongée à certaines activités pendant au moins 4 semaines : 113 accidents sont concernés, soit 6,9% des accidents hors temps EPS. La terminale a le % le plus élevé (8,7%), la 2nde le % le plus bas (4%).

Les lieux de survenance les plus fréquents (en % par niveau) sont les suivants :

<i>Lieux de survenance hors EPS</i>	4ème	3ème	CAP	BEP	BAC PRO	2nde	1ère	Term
Cour/Terrain de récréation	19,6%	22,2%	8%	12%	12%	12,3%	14,1%	10,3%
Salle de classe	9,4%	11,1%	9,3%	6,5%	9%	8,2%	-	-
Exploitation agricole	15,6%	19,8%	-	15,7%	14,4%	24,6%	10,7%	13,7%
Couloirs/Escaliers	9,4%	8%	17,3%	11,7%	9,6%	15,8%	13,4%	16,2%
Internat/Dortoirs	8,7%	7,4%	8%	5,8%	0,6%	0,6%	2%	-
Atelier	4,3%	3,1%	6,7%	6,5%	9%	2,9%	4,7%	2,6%
Centre équestre	2,2%	1,2%	2,7%	14,5%	20,4%	15,8%	12,1%	12%
Autres	30,5%	27,2%	45,4%	27,3%	25%	19,8%	38,3%	38,4%

On remarquera le % d'accidents important en internat en CAP et en filière générale technologique.

De même le % d'accidents en atelier pour les 4ème et 3ème, ainsi que les % d'accidents en centre équestre pour la filière générale et technologique, les BEP et les BAC PRO.

Les accidents en cour-terrain de récréation :

- 213 ont été recensés, soit 13% des accidents hors temps EPS.
- Le plus grand nombre survient dans la tranche horaire postérieure à 17H30.
- La cheville est l'atteinte majoritaire.
- 3,8% ont entraîné une hospitalisation.

Les accidents dans les couloirs et escaliers :

- 246 ont été recensés, soit 15,1% des accidents hors temps EPS.
- Le plus grand nombre survient dans la tranche horaire postérieure à 17H30.
- La cheville et la face sont les atteintes majoritaires.
- 2% ont entraîné une hospitalisation.

Les accidents en internat :

- 190 ont été recensés, soit 11,6% des accidents hors temps EPS.
- Le plus grand nombre survient dans la tranche horaire supérieure à 17H30.
- Les doigts sont les atteintes majoritaires.
- Concernant les accidents avec circonstances maté-

rielles (49% des accidents), le lit est indiqué dans 27,4%, la porte dans 26,2%, le mobilier dans 19%.

- 3,2% des accidents en internat ont entraîné une hospitalisation.

Les accidents en atelier :

- 70 ont été recensés, soit 4,3% des accidents hors temps EPS.
- Les plaies sont les lésions les plus fréquentes.
- 1,5% des accidents ont entraîné une hospitalisation.

Les accidents sur l'exploitation agricole :

- 86 ont été recensés, soit 5,3% des accidents hors temps EPS.
- Les plaies sont les lésions les plus fréquentes.
- 1,2% ont entraîné une hospitalisation.

Les accidents en centre équestre :

- 185 ont été recensés, soit 11,3% des accidents hors temps EPS.
- Le plus grand nombre survient dans la tranche horaire supérieure à 17H30 pour la filière générale et technologique.
- 6,1% ont entraîné une hospitalisation.

Dans les filières professionnelles

Concernant les accidents en situation habituelle, hors stage, hors EPS en filière professionnelle (CAP, BEP, BAC PRO), les filières centrées sur les animaux paraissent les plus à risques (filiale hippique, élevage des petits

animaux), suivie ensuite de la filière production. Le BEP présente la fréquence d'accidents la plus élevée.

Nombre d'accidents	CAP	BEP	BAC PRO
Production (agricole, horticole, aquacole...)	13	244	88
Transformation et laboratoire	-	12	3
Commerces et services	5	50	18
Aménagement espaces, forêts, environnement	12	72	21
Activités hippiques	32	136	27
Agro-équipement, machinisme	-	7	1
Elevages canins, félins animaux de laboratoire	-	21	4

Fréquence	CAP	BEP	BAC PRO
Production (agricole, horticole, aquacole...)	0,81%	1,62%	1,25%
Transformation et laboratoire	-	0,89%	0,27%
Commerces et services	0,13%	0,17%	0,12%
Aménagement espaces, forêts, environnement	0,76%	0,87%	0,47%
Activités hippiques	6,6%	8,47%	2,59%
Agro-équipement, machinisme	-	0,33%	0,11%
Elevages canins, félins animaux de laboratoire	-	2,26%	1,32%

Les accidents en stage

Le nombre des accidents de stage déclarés dans l'enquête est de 425. En pourcentage, ce nombre représente 19,3% des accidents survenant hors EPS.

Le pourcentage par niveau des accidents de stage est le suivant :

4ème : 10,8%

3ème : 10,6%

SES-SEGPA : 1,2%

CAP 1ère année : 3,5%

CAP 2ème année : 1,4%

BEP 1ère année : 24,5%

BEP 2ème année : 20,7%

BAC Pro 1ère année : 8,2%

BAC PRO 2ème année : 11,1%

2nde : 0,94%

1ère : 2,6%

Terminale : 2,4%

STS : 2,1%

Les lieux de survenance les plus fréquents des accidents sont l'exploitation agricole pour 25,4%, le centre équestre pour 18,5% et l'atelier pour 2,3%.

50,6% des accidents en stage sont précisés comme étant causés par certaines circonstances matérielles. S'agissant des accidents avec circonstances matérielles, l'animal est majoritaire pour tous les niveaux des filières professionnelles, ainsi qu'en 4ème et 3ème.

La fréquence d'accidents, au regard du nombre d'élèves inscrits par niveau scolaire est la suivante :

4ème : 0,28%

3ème : 0,24%

CAP : 0,27%

BEP : 0,33%

BAC Pro : 0,26%

2nde : 0,04%

1ère : 0,13%

Terminale : 0,12%

Le BEP présente la fréquence d'accidents la plus élevée en 2005-2006. Une constatation analogue avait été relevée en 2004-2005.

Fréquence des accidents de stage par filière professionnelle

En stage, le BEP présente de tous les niveaux la fréquence d'accidents la plus élevée.

C'est dans la filière hippique qu'il y a le plus d'accidents, suivie de la filière aménagement de l'espace, forêts, environnement.

Fréquence	CAP	BEP	BAC PRO
Production (agricole, horticole, aquacole...)	0,1%	0,35%	0,33%
Transformation et laboratoire	-	0,37%	0,09%
Aménagement espaces, forêts, environnement	0,45%	0,57%	0,34%
Activités hippiques	1,67%	2,3%	1,92%
Agro-équipement, machinisme	-	0,34%	0,11%
Elevages canins, félins animaux de laboratoire	-	0,54%	0,37%

En conclusion, il serait souhaitable que les différents éléments de cette statistique puissent être approfondis tout au long de l'année à venir, dans les différentes commissions compétentes et en particulier dans le cadre de la commission activités professionnelles afin de mieux connaître les risques et de mieux pouvoir les prévenir par branche d'activités.

Les accidents mortels

Comme chaque année, la commission a interrogé les inspections académiques et les directions régionales de l'agriculture et de la forêt afin de recenser ces accidents et les circonstances dans lesquelles ils ont eu lieu (les accidents liés à la circulation et aux transports scolaires ne sont pas pris en compte).

La commission a eu connaissance de 5 accidents mortels :

- Un élève âgé de 5 ans est décédé dans la cour de son école suite à un malaise cardiaque. Il avait été signalé par ses parents comme souffrant d'une fragilité cardiaque.
- Un collégien âgé de 13 ans est décédé dans la cour de récréation suite à un malaise cardiaque. Il avait des antécédents médicaux connus et bénéficiait d'un PAI (projet d'accueil individualisé).
- Un lycéen âgé de 16 ans est décédé sur le terrain

de sports lors d'un cours d'EPS. La victime avait des antécédents médicaux connus.

- Un lycéen âgé de 16 ans est décédé dans le vestiaire de la salle de sport suite à une rupture d'anévrisme après la séance d'EPS.
- Une lycéenne âgée de 17 ans est décédée suite à un malaise. Suivie pour épilepsie, elle a été prise d'une crise dans sa baignoire lors d'un voyage scolaire et s'est noyée.

Si certains de ces décès sont la conséquence d'un événement accidentel tel que le définit le droit, d'autres ont leur origine dans un état pathologique antérieur pas toujours connu.

La commission n'est pas toujours informée des décès qui peuvent survenir plusieurs mois après l'accident scolaire.

Ecoles 2005/2006

NIVEAU								
PRE-ELEMENTAIRE		ELEMENTAIRE						
PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
2 033	2190	2 455	2 378	2 686	2 920	3 273	3 901	
9%	10%	11%	11%	12%	13%	15%	18%	
SITUATION SCOLAIRE								
Situation habituelle			Sortie éducative – voyage			Classe transplantée		
21 317			615			219		
96%			3%			1%		
DOMMAGE CORPOREL								
Consultation ou soin	Face	Dent	Crâne	Cheville	Doigt	Poignet		
	5 591	4 273	2 439	1 810	1 920	1 485		
	25%	19%	11%	8%	8%	7%		
	Bras/avant	Genou	Cou	Coude	Yeux	Main		
	1 449	902	239	707	648	510		
	6%	4%	1%	3%	3%	2%		
Hospitalisation au moins une nuit	Epaule	Pied	Jambe/cuisse	Tronc	Orteil			
	541	462	406	418	134			
	2%	2%	2%	2%	1%			
	Face	Dent	Crâne	Cheville	Doigt	Poignet		
	77	16	196	14	64	66		
	10%	2%	27%	2%	9%	9%		
Hospitalisation au moins une nuit	Bras/avant	Genou	Cou	Coude	Yeux	Main		
	156	15	14	61	16	7		
	21%	2%	2%	8%	2%	1%		
	Epaule	Pied	Jambe/cuisse	Tronc	Orteil			
	11	0	46	21	1			
	2%	0%	6%	3%	0%			
NATURE DES LESIONS								
Plaie	6 101	27%	Contusion/égratignure		3263	15%		
Ecrasement /Section	1 625	7%	Autre traumatisme		2490	11%		
Traumatisme des os ou des articulations	8 417	37%	Traumatisme		338	2%		
Traumatisme cranien	822	4%	Morsure		76	0,3%		
			Trouble respiratoire		52	0,2%		
LIEU hors temps EPS				LIEU en temps EPS				
Cours-terrain	18 781	78%	Gymnase		1014	29%		
Salle de classe	1 190	6%	Autres		769	22%		
Autres	617	3%	Plateau EPS		502	10%		
Couloirs	587	3%	Salle de motricité		352	10%		
Sanitaires	450	2%	Stade		306	9%		
Escaliers	298	1%	Pleine nature		207	6%		
Salles de motricité	287	1%	Piscine bassin		160	5%		
Structure de jeux	232	1%	Piscine abords		89	5%		
CIRCONSTANCES HUMAINES								
Acteur(s) concerné(s) autre(s) que la victime	Sans circonstances		Elève(s)	Personnel(s)	Autre(s)			
	12 288		7 580	88	117			
	54%		33%	0,5%	0,5%			
Biens concernés	Sans	Bâtiment hors portes et fenêtre	Equipements ou matériels sportifs (hors ballon)	Ballon ou balle	Portes	Mobilier (hors lit)	Petits matériels pédagogiques	Arbres ou végétations
	13	1 141	1 985	1 063	612	561	449	164
	61%	5%	9%	5%	3%	2%	2%	1%

Collèges 2005/2006

NIVEAU								
6ème	5ème	4ème	3ème	SES-SEGPA				
5 247	4 325	4 162	3 678	613				
29%	24%	23%	20%	3%				
SITUATION SCOLAIRE								
Situation habituelle	Sortie éducative – voyage-	Classe transplantée	En section sportive	Stage				
15 628	200	36	1 870	69				
88%	1%	0,2%	11%	0,4%				
DOMMAGE CORPOREL								
Consultation ou soin	Face	Dent	Crâne	Cheville	Doigt	Poignet		
	1 746	722	1 037	3 375	2 299	1 580		
	10%	4%	6%	19%	13%	9%		
	Bras/avant	Genou	Cou	Coude	Yeux	Main		
	786	1 499	606	489	644	860		
	4%	8%	3%	3%	4%	5%		
Hospitalisation au moins une nuit	Epaule	Pied	Jambe/cuisse	Tronc	Orteil			
	601	740	672	912	316			
	3%	4%	4%	5%	2%			
	Face	Dent	Crâne	Cheville	Doigt	Poignet		
	43	8	81	37	37	59		
	9%	1%	17%	8%	8%	12%		
Hospitalisation au moins une nuit	Bras/avant	Genou	Cou	Coude	Yeux	Main		
	67	30	17	19	6	21		
	14%	6%	4%	4%	1%	4%		
	Epaule	Pied	Jambe/cuisse	Tronc	Orteil			
	13	8	51	30	2			
	3%	2%	11%	6%	0%			
NATURE DES LESIONS								
Plaie	1 430	8%	Contusion/égratignure	3 140	17%			
Ecrasement /Section	334	2%	Autre traumatisme	1 440	8%			
Traumatisme des os ou des articulations	10 316	57%	Traumatisme	917	5%			
Traumatisme cranien	432	2%	Brûlure	99	0,5%			
			Trouble respiratoire	50	0,3%			
LIEU hors temps EPS			LIEU en temps EPS					
Cours-terrain	3 995	44%	Gymnase	6 329	62%			
Salle de classe	556	6%	Plateau EPS	1 649	16%			
Autres	843	9%	Stade	1 165	11%			
Couloirs	922	10%	Autres	596	6%			
Sanitaires	114	1%	Pleine nature	189	2%			
Escaliers	777	9%	Vestiaire	152	1,5%			
Plateau EPS	1 204	13%	Piscine/bassin	47	0,5			
Refectoire	137	1%	Piscine/abords	45	0,5			
CIRCONSTANCES HUMAINES								
	Sans circonstances	Elève(s)	Personnel(s)	Autre(s)				
Acteur(s) concerné(s) autre(s) que la victime	10 055	4 660	64	133				
	56%	26%	0,5%	1%				
CIRCONSTANCES MATERIELLES								
	Sans	Bâtiment hors portes et fenêtre de suite	Equipements ou matériels sportifs (hors ballon)	Ballon ou balle	Portes	Mobilier (hors lit)	Petits matériels pédagogiques	Arbres ou végétation
Biens concernés	12	248	773	1 242	250	154	357	86
	69%	1%	4%	7%	1%	0,9%	2%	1%

Lycées 2005/2006

NIVEAU								
2nde	1ère	terminale	STS	CPGE	BEP	CAP	BAC PRO	
1 790	1 824	1 741	123	97	4 235	1 131	1 694	
14%	14%	13%	1%	1%	33%	11,8%	13%	
SITUATION SCOLAIRE								
Situation	Sortie éducative – voyage		Classe transplantée	En section sportive		Stage		
10 318	114		3	1 668		737		
80%	1%		0%	13%		6%		
DOMMAGE CORPOREL								
Hospitalisation de moins de 48 h	Face	Crâne	Yeux	Dent	Cou	Epaule		
	913	432	680	166	288	388		
	7%	3%	5%	1%	2%	3%		
	Bras	Coude	Poignet	Main	Doigt			
	306	229	767	1 051	2 841			
	2%	2%	6%	8%	22%			
Tronc	Jambe	Genou	Chevilles	Pied	Orteil			
594	502	1 158	2 616	512	201			
4%	4%	9%	20%	4%	1,5%			
Hospitalisation de 48 h et plus	Face	Crâne	Yeux	Dent	Cou	Epaule		
	27	39	7	8	5	8		
	14%	20%	4%	4%	3%	4%		
	Bras	Coude	Poignet	Main	Doigt			
	19	5	14	18	28			
	10%	3%	7%	9%	15%			
Tronc	Jambe	Genou	Chevilles	Pied/orteil	Orteil			
23	17	16	13	3	0			
12%	9%	8%	7%	2%	0%			
NATURE DES LÉSIONS								
Plaie	1 812	14%	Contusion/égratignure	1 815	14%			
Ecrasement /Section	185	1%	Autre traumatisme	924	7%			
Traumatisme des os ou des articulations	7 006	54,5%	Traumatisme	854	6%			
Traumatisme crânien	185	1%	Brûlure	404	3%			
			Trouble respiratoire	18	0,1%			
LIEU hors temps EPS				LIEU en temps EPS				
Cours-terrain	614	10%	Gymnase	5 053	68%			
Salle de classe	453	7%	Plateau EPS	854	12%			
Autres	906	14%	Stade	981	13%			
Couloirs	401	6%	Autres	266	4%			
Internats	359	6%	Pleine nature	89	1%			
Escaliers	540	9%	Structure d'escalade	39	0,5%			
Plateau EPS	705	11%	Vestiaire	29	0,5%			
Atelier	1 942	31%	Piscine/bassins	23	0,3%			
CIRCONSTANCES HUMAINES								
	Sans circonstances		Elève(s)	Personnel(s)	Autre(s)			
Acteur(s) concerné(s) autre(s) que la victime	8 028		1 512	34	163			
	61,5%		12%	0,3%	1,2%			
CIRCONSTANCES MATÉRIELLES								
	Sans	Bâtiment hors portes et fenêtre de vitre	Equipements ou matériels sportifs (hors ballon)	Ballon ou balle	Portes	Mobilier (hors lit)	Petits matériels pédagogiques	Matériels de laboratoire
Biens concernés	7 205	236	369	1 467	180	159	1 105	186
	55%	2%	3%	11%	1%	1%	9%	1%

Etablissements agricoles 2005/2006

NIVEAU							
4ème	3ème	2nde	1ère	Terminale	BEP	CAP	BAC PRO
315	374	364	358	421	1 381	168	544
8%	9%	9%	9%	11%	35%	4%	14%

SITUATION SCOLAIRE			
Situation habituelle	Sortie éducative - voyage	Classe de découverte	Stage
3 349	145	14	427
85%	3,5%	0,5%	11%

DOMMAGE CORPOREL						
Hospitalisation de moins de 48 h	Face	Crâne	Yeux	Dent	Cou	Epaule
	284	152	126	53	176	181
	7%	4%	3%	1%	4%	4%
	Bras	Coude	Poignet	Main	Doigt	
107	81	248	280	650		
3%	2%	6%	7%	16%		
Tronc	Jambe	Genou	Chevilles	Pieds	Orteils	
332	250	427	722	203	96	
8%	6%	11%	18%	5%	2%	
Hospitalisation de 48 h et plus	Face	Crâne	Yeux	Dent	Cou	Epaule
	11	17	1	2	10	8
	11%	17%	1%	2%	10%	8%
	Bras	Coude	Poignet	Main	Doigt	
5	3	6	3	11		
5%	3%	6%	3%	11%		
Tronc	Jambe	Genou	Chevilles	Pieds	Orteils	
16	11	5	6	1	2	
16%	11%	5%	6%	1%	2%	

NATURE DES LÉSIONS					
Plaie	425	11%	Contusion/Egratignure	332	8%
Ecrasement	63	2%	Autre traumatisme	239	6%
Traumatisme des os ou des articulations	2 239	56%	Morsure	9	0,2%
Traumatisme	80	2%	Brûlure	31	0,8%
			Intoxication	8	0,2%

LIEU hors temps EPS			LIEU en temps EPS		
Cours-terrain	230	10%	Gymnase	854	47%
Salle de classe	128	5%	Plateau EPS	340	19%
Autres	462	20%	Stade	342	19%
Centres équestres	267	11%	Autres	153	8%
Internats	207	9%	Pleine nature	59	3%
Escaliers	143	6%	Centre équestre	43	2,4%
Plateau EPS	270	11%	Vestiaire	10	0,5%
Pleine nature	109	5%	Structure d'escalade	6	0,3%
Exploitation agricole	185	8%			

CIRCONSTANCES HUMAINES				
	Sans circonstances humaines	Elève(s)	Personnel(s)	Autre(s) tiers
Acteur(s) concerné(s) autre(s) que la victime	2 578	499	5	53
	82%	16%	0%	2%

CIRCONSTANCES MATERIELLES								
	Sans	Bâtiment hors portes et fenêtre	Equipements ou matériels sportifs (hors ballon)	Ballon ou balle	Portes	Mobilier (hors lit)	Petits matériels pédagogiques	Animaux
Biens concernés	2 341	116	80	343	80	57	103	266
	67%	3%	2%	10%	2%	2%	3%	6,6%